



DOSSIER || La Ville investit dans || les écoles !



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique,
photos Service Communication

Impression
Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Septembre 2022

Vous ne recevez pas votre
magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail :
communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre
disposition dans les lieux publics ou en
téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

DOSSIER pages 4 à 9

La Ville investit dans les écoles !

LABUISSIÈRE pages 10 à 12

Sandrine Prud'Homme, maire déléguée

PRATIQUE page 13

Sécheresse, état de catastrophe naturelle

RETOUR EN IMAGES pages 14 à 17

Retour sur les manifestations de l'été

ACTUALITÉS

TRAVAUX pages 18 à 22

Les différents travaux en cours dans votre ville

ÉCONOMIE page 23

Café de la Paix

SOCIAL page 24

Canicule et intempéries, le CCAS à vos côtés

SENIORS page 25

Programme de la Semaine Bleue

CULTURE page 26

Médiathèque Marcel Wacheux : le plein d'activités

PATRIMOINE page 27

Hôtel de Ville : week-end inaugural, une renaissance attendue

SPORTS page 28

USOBL Gymnastique

POLICE MUNICIPALE page 29

Les chiffres des mois de juin et juillet

ÉTAT CIVIL pages 30 à 33

Retrouvez les cérémonies des mois de juillet et août

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 34

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 35

Notez les différentes manifestations du mois de septembre

Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières,
Chers Bruaysiens, Chers Labuissierois,

L'heure de la rentrée a sonné ! La période estivale touche à sa fin. À Bruay-La-Buissière, nous avons souhaité un été animé et accessible à tous, sans aucune distinction !

Vous avez ainsi pu profiter des 3 marchés nocturnes, des fêtes champêtres, des animations dans nos quartiers, des semaines des enfants avec jeux gonflables... sans oublier le concert de Ridsa ainsi que le feu d'artifice au Donjon de Labuissière à l'occasion des festivités de notre Fête Nationale.

Je suis convaincu que ces événements qu'ils soient organisés par le tissu associatif ou par notre Ville participent à l'émerveillement, à l'épanouissement, à l'ouverture sur la société et au bien-vivre ensemble.

Cette année encore, avec les services municipaux et les élus de la majorité municipale, nous avons appris et tenterons encore de faire mieux l'an prochain.

La rentrée sera spéciale cette année puisque nous aurons la chance de retrouver (enfin !) notre Hôtel de Ville dont la renaissance est prévue le week-end des 16, 17 et 18 septembre à l'occasion d'un week-end d'inauguration animé ! Il était important pour la municipalité et pour moi que l'inauguration de notre maison commune retrouvée soit à la hauteur de notre attachement à notre patrimoine. Notre Hôtel de Ville appartient à chacune et à chacun d'entre-nous, il est notre bien commun tout comme l'est notre mairie annexe de Labuissière et qui aura besoin également dans les prochaines années de travaux de rénovation.

La rentrée est aussi synonyme du lancement de grands travaux dans notre centre ville afin de lui donner un nouveau souffle et disons-le de le métamorphoser. Alors oui, à l'inverse de celles et de ceux qui ont cramé la caisse, j'ai souhaité un projet ambitieux mais réaliste et finançable et surtout qui nous permette d'investir dans nos quartiers pour métamorphoser complètement notre ville. Ces grands travaux n'entraîneront aucune augmentation des taux d'imposition communaux qui sont déjà élevés mais sont hélas l'héritage d'une gestion passée.

L'Espace Culturel Grossemey fera également l'objet d'importants travaux dès le début de l'année 2023 et ce, pendant quelques mois. La saison culturelle s'en trouve par conséquent fortement réduite. Cette salle de spectacle retrouvera artistes et spectateurs dans de bien meilleures conditions et avec une programmation digne de notre Ville.

Les économies effectuées depuis 2 ans sur le fonctionnement de notre ville, en modifiant profondément notre façon de faire et en augmentant le service apporté à la population, nous permettent d'investir pour vous et nos quartiers.

Évidemment, la période estivale a été synonyme de travaux dans nos écoles. Par exemple, l'école Georges Brassens a bénéficié d'un désamiantage des sols, de la pose d'un nouveau revêtement souple, de travaux de peinture, du remplacement de l'éclairage par un éclairage LED. En 2023, de nouveaux travaux y seront organisés avant une rénovation de la toiture en 2024.

Alors, permettez-moi de remercier les bénévoles associatifs, agents de la collectivité et élus qui se sont mobilisés pour assurer un Été animé et une ville embellie ; de souhaiter une belle rentrée à nos enfants, à nos enseignants, à l'ensemble du personnel des écoles... sans oublier aux parents pour qui la rentrée scolaire est toujours un moment si particulier...

Bruay-La-Buissière, la métamorphose se dessine ! Avec vous et pour vous, pour notre ville, pour nos quartiers et pour votre qualité de vie,

Bien fidèlement,

Ludovic Pajot
Votre maire






Nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Des écoles qui ont focalisé toute l'attention de l'équipe municipale cet été. **Soucieuse de la qualité de ses équipements éducatifs, la Ville a engagé des travaux de rénovation et de maintenance dans chaque établissement scolaire.** Des lieux d'apprentissage et d'échanges toujours plus fonctionnels et plus lumineux afin d'offrir à chaque enfant des espaces propices à leur épanouissement. Fin août, les agents des écoles ont procédé au nettoyage et au rangement des salles de classe. Retour sur ces travaux de l'été !

ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE INTERACTIF (ENI)

Les mois de juillet et août ont également été l'occasion de procéder au déploiement des Équipements Numériques Interactifs dans les 10 écoles élémentaires de la Ville. Ce déploiement fait suite à un appel à projet numérique financé par le Ministère de l'Éducation Nationale et la Ville de Bruay-La-Buissière. **Vingt-sept ENI** seront installés du 22 août au 19 octobre 2022. **Soixante-deux PC portables** ont été livrés et répartis dans chacune des écoles élémentaires. **Enseignants et agents municipaux du service Informatique seront formés à leur utilisation.**

Quel fonctionnement ?

Cet équipement requiert un écran relié à un ordinateur et un vidéoprojecteur. La surface du tableau est transformée en un espace interactif. Il est alors possible d'intervenir sur les fichiers numériques stockés sur l'ordinateur. L'utilisation d'un écran numérique interactif a un effet positif sur l'ensemble de la classe : il stimule les élèves et permet aux professeurs une présentation pédagogique plus dynamique. Une fois le dispositif apprivoisé, le travail de l'enseignant se trouve facilité. Les données, enregistrées sur l'ordinateur, peuvent être rediffusées.

REEMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES

Cet été, **8 écoles** ont été concernées par des travaux relatifs au chauffage. Des remplacements de chaudières impératifs pour faire des économies d'énergie et pour passer l'hiver au chaud !

École maternelle Pierre Mendès France 24 408 €

École primaire Caudron 20 992 €

Groupe scolaire Basly 28 792 €

Groupe scolaire Jean Jaurès 28 792 €

École primaire Loubet 25 648 €

École primaire du Centre 40 900 €

Groupe scolaire Marmottan 48 400 €

École maternelle Brassens 5 702 €



ÉCOLE CAUDRON

Outre le remplacement de la chaudière, ENGIE COFELY a procédé au remplacement de l'armoire électrique.

ÉCOLE MENDES FRANCE

ENGIE COFELY a procédé au remplacement de la pompe double circuit des radiateurs et du double circuit du plancher chauffant.

ÉCOLE FERRY

Les classes devenues ternes au fil des années ont retrouvé de vives couleurs. Dix pièces ont été repeintes. Un embellissement très attendu par les enfants, les enseignants et le personnel de l'école ! Les fortes chaleurs de cet été n'ont pas permis la mise en peinture du préau, il sera repeint pendant les vacances de Toussaint.





GROUPE SCOLAIRE BASLY

Après avoir réhabilité le parvis de l'école en 2021 en misant sur la sécurité, la municipalité a engagé cet été des travaux de menuiserie. Une véritable cure de jouvence pour l'établissement. Devenues vétustes, les anciennes menuiseries extérieures n'assuraient plus leurs fonction d'isolation et d'étanchéité. La société GLC a procédé à leur remplacement complet. Des châssis double vitrage ont été posés. Côté école maternelle, une voie a été aménagée pour faciliter l'accès des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Le groupe scolaire poursuit sa métamorphose !



GROUPE SCOLAIRE LOUBET

Les travaux d'envergure se poursuivent ! La pose de modulaires a entraîné le déménagement des classes. Les entreprises ont pu entreprendre le curage complet du rez-de-chaussée et de l'étage du bâtiment A.

Côté intérieur de la cour, l'ensemble des façades a été sablé. Une véritable transformation ! Le bâtiment C, dont fait partie la cantine est terminé et a pu accueillir les élèves le 1^{er} septembre.



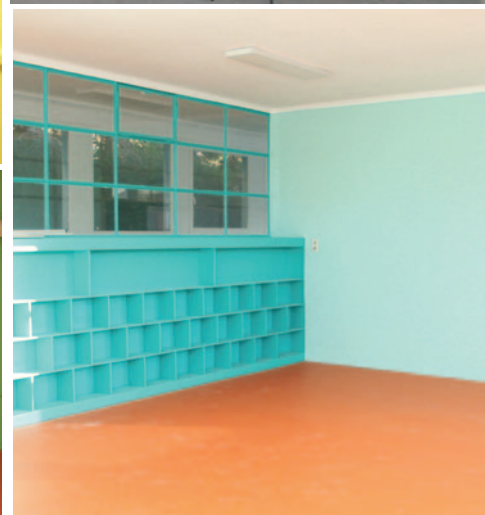
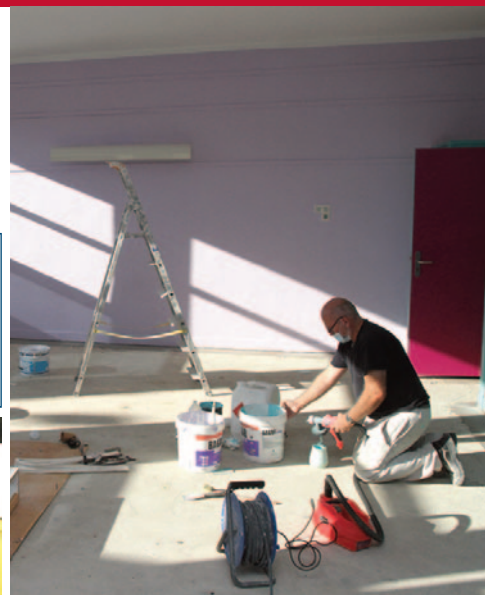
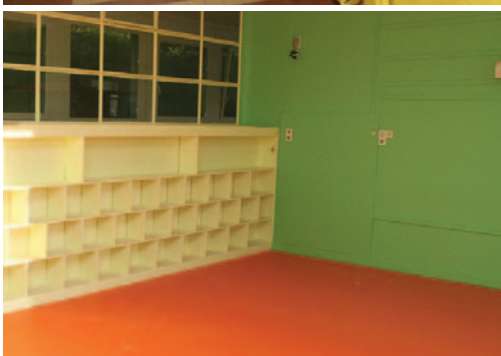
ÉCOLE FAURE

Chaque bâtiment a fait l'objet d'une remise en peinture. Des blocs sanitaires ont été aménagés dans les couloirs. Le montant total des travaux s'élève à 20 245 euros TTC. Dans la cantine, l'ensemble de l'éclairage a été remplacé par des LEDs, moins énergivores.



ÉCOLE MATERNELLE BRASSENS

Les équipes de TTS ont procédé au déménagement des salles de classes. Les travaux de réfection de mise en peinture et de changement des sols ont préalablement nécessité le désamiantage de 3 classes, une opération effectuée par la société Demolaf.



ÉCOLE MARMOTTAN

C'est nouveau à Marmottan : le traçage réalisé par les agents du service Signalisation dans la cour de l'école est bien plus qu'un simple marquage décoratif ! Cette création est destinée à l'apprentissage éducatif et à la pratique du sport. Un moyen ludique pour développer l'activité physique et intellectuelle des enfants.



GARDERIE ET RESTAURATION SCOLAIRE

Vos enfants mangent à la cantine et fréquentent la garderie ? La municipalité met tout en œuvre pour répondre aux exigences des parents et pour offrir aux élèves un accueil particulier. Dès la rentrée, par le biais de l'école, un dossier d'inscription pour la restauration scolaire et la garderie a été remis à chaque enfant non inscrit. Une démarche nécessaire pour s'assurer qu'un petit déjeuner, un repas ou un goûter soit servi en toute sécurité en cas de nécessité urgente pour les parents. Malgré les hausses des prix, la municipalité a décidé de ne pas augmenter le tarif des cantines.

ATTENTION

Il est impératif d'effectuer les **réservations des repas scolaires et séances de garderie** sur Internet via l'onglet "kiosque famille" ou au guichet des Affaires scolaires à la Maison des Services ou en mairie annexe de Labuissière.

En cas d'annulation, vous pouvez contacter les services de restauration et de garderie :

	RESTAURATION	GARDERIE
BASLY	03 21 52 94 64	03 21 62 47 65
BRASSENS	03 21 53 89 50	03 21 62 53 78
CAUDRON	03 21 61 09 77	03 21 61 09 77
FAURE	03 21 62 94 86	03 21 62 94 86
FERRY	03 21 54 33 98	03 21 62 40 38
HAYETTES	03 21 56 76 42	03 21 56 76 42
JAURÈS	03 21 53 02 06	03 21 53 24 06
LOUBET / SAINT EXUPÉRY	06 07 63 95 85	03 21 52 56 42
MARMOTTAN	06 88 69 33 99	06 88 69 33 99
MENDÈS-FRANCE	03 21 52 27 26	03 21 62 56 27
PASTEUR	03 21 01 47 13	03 21 54 32 84
CENTRE	03 21 62 40 91	06 60 92 95 03

UNE VILLE, DES CHIFFRES

19 écoles (10 élémentaires et 9 maternelles) sur le territoire de Bruay-La-Buissière.

46 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) ou faisant fonction d'ATSEM en maternelle. Ces agents effectuent des missions sur le temps scolaire auprès des enseignants et en périscolaire en restauration et garderie. Les ATSEM assurent une aide pédagogique dans la préparation des ateliers, l'accompagnement dans l'apprentissage, le bien-être des enfants et veillent à la sécurité et à l'entretien des locaux.

30 agents techniques interviennent dans les écoles élémentaires pour **l'entretien et l'encadrement de la restauration**. Ces agents mettent tout en œuvre chaque jour pour maintenir la propreté des établissements dans le respect du protocole sanitaire.

24 agents techniques en restauration scolaire veillent au bon déroulement des repas.

615 repas sont servis chaque jour dans nos écoles.

4 agents techniques assurent la prise en charge des enfants pendant **le transport scolaire** sur le territoire de la commune déléguée de Labuissière.



PATRIMOINE

Remise en eau de la fontaine

La fontaine située à côté de la mairie annexe a été remise en eau le 18 juillet après quelques jours d'étude. Pour rappel, monsieur le maire de Bruay-La-Buissière a décidé de procéder à la remise en eau de cette fontaine délaissée depuis des décennies. Suite à l'abandon de ce joyau labuis-siérois, d'importants travaux d'étanchéité seront effectués cet hiver à la demande de monsieur Ludovic Pajot, maire de Bruay-La-Buissière et de madame Sandrine Prud'Homme, maire déléguée de Labuissière.

ÉCOLE DES HAYETTES

Bonne retraite monsieur Gambier !

Enseignant à l'école élémentaire des Hayettes de Labuissière depuis près de 28 ans, François Gambier a fêté son départ en retraite en juillet dernier. Ses nombreux amis, ses collègues et ses proches n'auraient manqué le rendez-vous sous aucun prétexte ! Pour l'équipe enseignante emmenée par Baptiste Mélin le directeur, ce départ laissera une trace mémorable au sein de l'école. *"François est bien plus qu'un collègue, c'est la mémoire des Hayettes. Un enseignant aux méthodes modernes inculquant les vraies valeurs aux enfants, la rigueur, le travail et l'exigence".*

À l'unisson, ses collègues le qualifieront d'homme à tout faire,

toujours désireux de rendre service. *"Une fuite au robinet ? besoin d'un papier, d'un outil, d'un crayon ou d'un conseil ? Tu demandes à François !"* Bref, un enseignant que regretteront Baptiste, Amélie, Astrid, Lucile et Géraldine. Ils ont tenu à le faire savoir en organisant une petite réception en l'honneur du nouveau retraité. François Gambier a posé le cartable pour profiter d'une retraite bien méritée aux côtés de Corinne son épouse.





SANDRINE PRUD'HOMME

Interview de la nouvelle maire déléguée de Labuissière

Élue maire déléguée de Labuissière lors du dernier conseil municipal le 9 juillet, Sandrine Prud'Homme succède à Thierry Frappé, désormais député de la 10^e circonscription du Pas-de-Calais.

Que pouvez-vous nous dire sur votre parcours politique ?

C'est mon premier mandat en tant qu'élue. J'ai rencontré Ludovic Pajot quand il était député et le courant est passé tout de suite. J'ai très vite eu envie de m'investir à ses côtés pour faire changer et évoluer la Ville de Bruay-La-Buissière. Maire déléguée, je tâcherai de répondre aux attentes des Labuissériens et de préserver ce territoire.

Vous succédez à Thierry Frappé, continuité ou renouveau ?

J'ai rapidement consulté les dossiers en cours. D'importants travaux ont d'ores et déjà commencé sur le territoire de la commune déléguée : chemin des Dames, sentier Wagnier... d'autres projets viendront compléter la liste. Avant la fin de l'année, un Comité d'Initiative et de Consultation (CIC) de la commune déléguée sera lancé. Ce Comité nous permettra de rencontrer les associations, d'échanger ensemble et de développer les animations et l'offre culturelle.

Comment envisagez-vous ce nouveau mandat ?

Avec sérénité. J'ai déjà rencontré quelques riverains et ces rencontres ont été positives. Je serai à l'écoute, disponible et rassurante. Il n'est pas question que Labuissière telle qu'elle existe disparaisse, bien au contraire je serai la garante de ses spécificités et je travaillerai avec et pour les Labuissériens et les Labuissériennes. Les services offerts ne cesseront pas, les agents restent à la disposition de chacune et de chacun pour répondre aux diverses demandes.



CHAPELLE GILLIOT

Patrimoine et tradition

Pour célébrer l'Assomption, les Charitables de Labuissière se sont réunis le 15 août à la chapelle Notre-Dame de Lourdes pour la traditionnelle procession. Jean-Paul Pourchez, porteur du projet de sauvegarde de la dernière chapelle de Labuissière a tenu à les accompagner. Très attachés à la préservation du patrimoine de la Ville, Robert Mille, adjoint à la Culture et au Patrimoine, Thierry Frappé, député du Pas-de-Calais et les élus municipaux étaient présents pour l'occasion ainsi que de nombreux habitants de la commune.



PONEY CLUB

Saut d'obstacles

Monsieur le maire de Bruay-La-Buissière a salué le travail des bénévoles du Poney Club du Bois des Dames ainsi que les participants du concours d'entraînement de saut d'obstacles du 26 juin dernier. Une belle fête !



TRAVAUX

Chemin des Dames : une réfection nécessaire

La société Eurovia intervient jusqu'au 18 septembre du lundi au vendredi de 7h30 à 17h chemin des Dames à Bruay-La-Buissière pour des travaux de voirie. La route est barrée (sauf pour les riverains) et interdite au stationnement, une déviation est mise en place.



SÉCHERESSE, ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite à l'épisode caniculaire de cet été, la Ville de Bruay-La-Buisnière instruit une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. La sécheresse peut provoquer des dégâts importants au niveau des habitations.

Si vous êtes victime de dommages provoqués par la sécheresse, vous devez déclarer votre sinistre à votre compagnie d'assurances et envoyer une copie de votre dossier auprès du service "assurances" de la mairie.

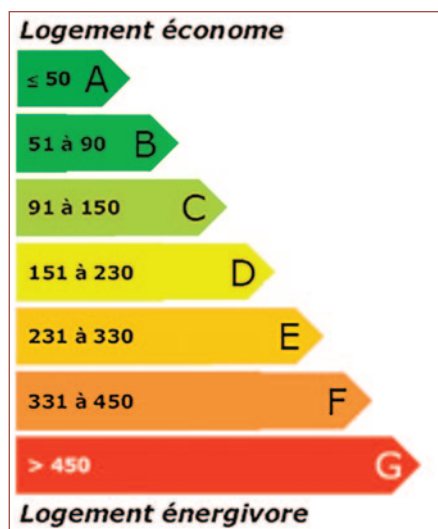
Contact 03 21 64 56 22 (service Assurances) ou par mail assurances@bruaylabuissiere.fr.



LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (DPE)

Un document essentiel

Le DPE est une estimation de la consommation d'énergie et des taux d'émission de gaz à effet de serre de votre logement que ce soit une maison ou un appartement. Obligatoire, il informe les propriétaires sur la consommation du logement et leur donne des clés d'amélioration.



Le DPE :

- Doit être joint au Dossier de Diagnostic Technique (DDT) et remis à l'acquéreur ou au locataire en cas de vente ou location du logement.
- Est obligatoirement établi par un professionnel certifié. Les tarifs varient entre 100€ et 250€
- A une validité de 10 ans.
- Est opposable. Vous pouvez par conséquent demander réparation en cas de manquement aux obligations du vendeur/locataire ou du diagnostiqueur immobilier.

Le DPE contient :

- Les caractéristiques du logement et le descriptif des équipements.
- La quantité annuelle d'énergie consommée ou estimée et l'évaluation des dépenses annuelles de consommation.
- L'évaluation de la quantité d'émissions de gaz à effet de serre.

- L'information sur les énergies d'origine renouvelable produites par les équipements.
- L'information sur les conditions d'aération ou de ventilation, accompagnée de recommandations pour améliorer les performances.
- Le classement du logement en application d'une échelle de référence (étiquette énergie).
- Le classement du logement prenant en compte la zone climatique et l'altitude (étiquette climat).
- Les recommandations pour améliorer la performance énergétique du logement accompagnées d'une évaluation du coût et de l'efficacité.
- La dernière attestation d'entretien annuel de la chaudière.

Infos : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

Fête Nationale



Une cérémonie commémorative s'est déroulée aux monuments aux morts de Labuissière puis à Bruay-La-Buissière. Avec la participation de l'association des Véhicules Militaires de l'Artois (VMA), des jeunes sapeurs-pompiers et des pompiers, des sociétés patriotiques, des élus et du conseil municipal des enfants.

Pour les animations de la Fête nationale, la municipalité a fait confiance à Ridsa et Franck Klin pour animer la soirée du 13 juillet au donjon !



Fête foraine



Concours de pétanque, grand prix de Bruay-La-Buissière #1



Semaines des enfants et fêtes champêtres



Structures gonflables, jeux d'eau, espace détente, musique, chanteurs et petite restauration.... De nombreuses animations gratuites étaient prévues pour tous lors **des semaines des enfants et des fêtes champêtres**.



Marchés nocturnes



Près de 50 commerçants étaient à vos côtés lors des 3 marchés nocturnes de cet été : saucisson, miel, chocolat, thé, glaces, produits de la ferme... ou encore savons, lingerie et personnalisation de baskets/sneakers ! Chanteurs, buvette, friterie... Tout était réuni pour passer un bon moment en famille sur ces marchés organisés par le service Commerce de la Ville. Un succès incontesté !



DU CÔTÉ DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Complexe sportif Léo Lagrange

Le complexe sportif Léo Lagrange fait l'objet d'importants travaux visant à le pérenniser. L'ensemble a subi des infiltrations majeures. La municipalité a décidé de procéder au remplacement des étanchéités des bâtiments. La pose d'un isolant améliore le confort thermique sous toiture, limite les risques de condensation au niveau des plafonds et fait baisser considérablement les dépenses énergétiques. Des panneaux en polyuréthane ont été installés au niveau de la salle de basket, de l'administration et de la chaufferie. L'entreprise G4D a assuré le désamiantage et l'entreprise Ramery l'étanchéité.



Terrain multisports rue Raoul Briquet

Son aspect s'était dégradé avec le temps... Pour des raisons de sécurité et par souci d'offrir à la jeune génération des aires de jeux appropriées, le terrain multisports a fait peau neuve. La municipalité a fait le choix de remplacer le revêtement usagé par un gazon synthétique sablé pour un meilleur confort de jeu ! Le sable permet d'éviter l'accumulation de chaleur et par conséquent les brûlures notamment lors des fortes chaleurs. Il garantit la stabilité et protège le tapis d'éventuelles déformations.



Salle Jesse Owens

Dans la lignée des engagements de la Ville de Bruay-La-Buissière en faveur du sport, la salle Owens vient de subir un lifting ! Un nouveau revêtement de sol vient d'être posé. Soucieuse de ses équipements sportifs, la municipalité poursuit ses investissements.

Les amateurs de tennis apprécieront la métamorphose de leur terrain de jeu !





Place
Suffren

SÉCURITÉ

Pose de caméras

Afin de garantir la sécurité de ses habitants, la Ville de Bruay-La-Buissière poursuit le déploiement de la vidéo-protection. Une attention a été portée aux problèmes de squats et trafics place Suffren où une cinquantaine d'actions ont été menées par la Police Municipale afin d'évincer des perturbateurs. Une caméra mobile y a été implantée afin de surveiller l'endroit de façon permanente. D'autres caméras ont été installées à proximité de la salle Jesse Owens ou encore au Parc de la Lawe.



Salle
Owens

Dans les cimetières

De plus en plus d'actes d'incivilités ont lieu dans les cimetières. Face à ce fléau et à cet irrespect, la Ville accélère l'installation de caméras de vidéoprotection aux abords de ces lieux de recueillement. Ce déploiement continuera dans les prochaines semaines afin d'avoir ce dispositif dans l'ensemble de nos cimetières

"Un cimetière n'est pas un lieu comme un autre et c'est encore moins un espace de jeux. La municipalité met tout en œuvre pour maintenir ces lieux de recueillement dans un état à la hauteur du respect que nous devons à nos défunts et à leurs familles. Sachons collectivement en être dignes" témoigne monsieur le Maire.



Parc de
la Lawe

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale au 03 74 31 03 22.



Cimetière
de
Labuissière





ESPACES VERTS

Dans nos écoles

Les services Techniques sont intervenus dans les écoles afin de mener à bien les travaux de rénovation nécessaires, d'élagage et de nettoyage des espaces verts. L'objectif commun est de veiller au bien-être des enfants, des enseignants, des personnels municipaux des écoles et à la satisfaction des familles pour une rentrée en toute sérénité.



MISE EN LUMIÈRE

L'Hôtel de Ville paré de belles couleurs

Cet été, la société SATELEC a procédé à la pose de bandeaux lumineux munis de leds sur toutes les façades de l'Hôtel de Ville. La mise en lumière sera assurée sur les tourelles par des spots leds, sur le beffroi par des luminaires lèche-murs et les portes d'entrée par des spots encastrés dans le sol.

Différentes semaines peuvent être définies, notamment lors de manifestations ou d'événements majeurs : octobre rose, Noël, fête nationale... Il sera également possible de choisir une couleur unique ou des tons multiples.



EHPAD ÉDITH PIAF

Rénovation de la chaufferie et du réseau d'eau chaude sanitaire

Devenue vétuste, l'ensemble de la chaufferie et du réseau d'eau chaude a été entièrement rénové. Durant 12 semaines, les travaux ont permis de désamianter l'isolation du chauffe-eau, de remplacer le réseau d'eau chaude sanitaire dans l'établissement, de procéder au remplacement des deux chaudières et au changement du chauffe-eau. Très attendus par le personnel et les résidents, ces travaux à hauteur de 85000 euros se sont terminés fin août.

DÉRATISATION

Dates d'interventions sur la commune

Les prochaines interventions de dératisation auront lieu les 12, 13 et 14 septembre et les 14, 15, 16 et 17 novembre. La société Batisante fournira à la Ville 100 kg de raticide. Les différentes plages d'intervention sont programmées afin de maintenir une régularité des actions contre les nuisibles.



VOIRIES

Création de places de parking

La Ville de Bruay-La-Buissière poursuit les travaux en matière de création de places de parking. Les équipes du service Voirie ont travaillé cet été afin d'aménager une quinzaine de places rues Chopin et Gounot. Les enrobés seront posés début septembre.



Rue Chopin



Rue Gounot



Rue Auber (cité des musiciens)

Les agents du service Voiries ont remis en état un trottoir rue Auber. Les travaux sont terminés. Les riverains bénéficient désormais d'un trottoir propre.



RUE ÉMILE BASLY

Visite de chantier

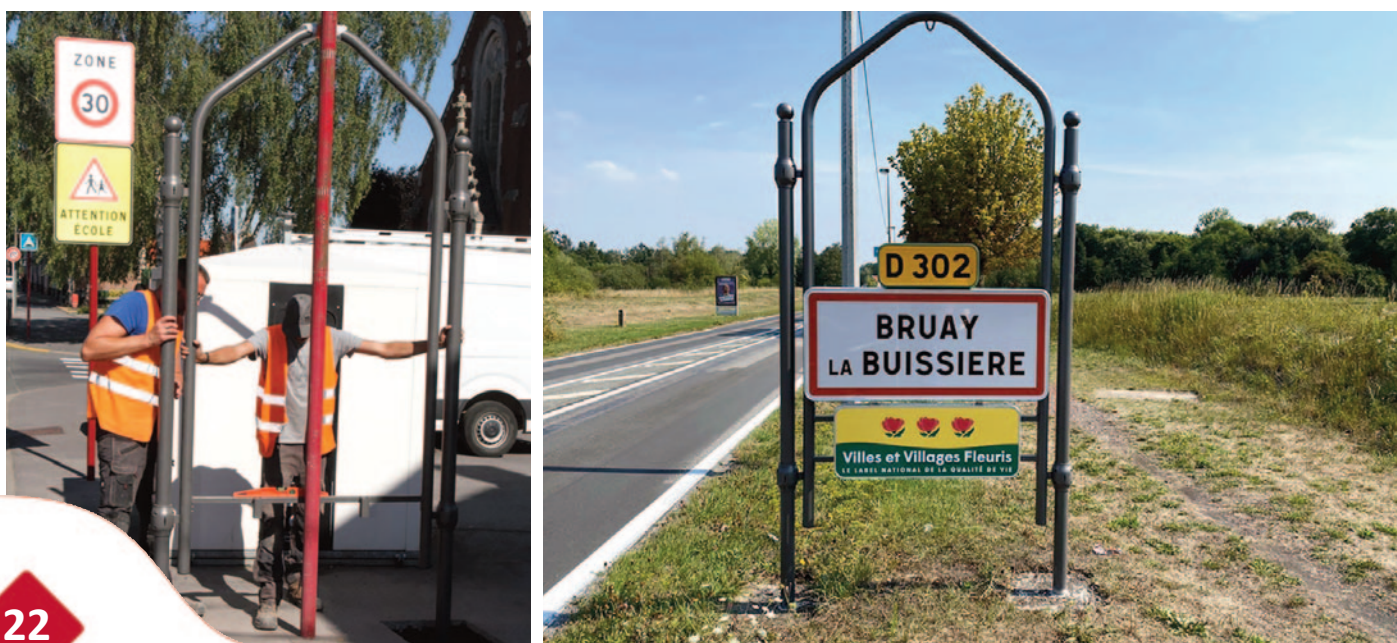
La seconde phase de restructuration de la rue Émile Basly se termine dans le secteur des Terrasses à Bruay-La-Buissière ! Monsieur le maire s'est rendu sur place il y a quelques jours pour suivre l'avancée des travaux aux côtés de Jean-Pierre Pruvost, adjoint au Cadre de vie et de Jean-Marie Legru, conseiller délégué aux voiries. La fin du chantier est prévue en octobre 2022. Une troisième séquence pourra alors commencer.



ENTRÉES DE VILLE

Installation de nouveaux supports aux entrées de notre ville !

La municipalité continue d'investir pour le renouvellement du mobilier urbain afin d'accélérer la métamorphose de notre ville. Les agents communaux ont installé les nouvelles arches d'entrée de ville. Un dispositif qui va permettre au service Espaces verts de procéder l'année prochaine à leur fleurissement. Une ville toujours plus belle, toujours plus propre et toujours plus attractive pour un cadre de vie amélioré !





Réouverture du Café de la Paix dans la rue Alfred Leroy

Avec son emplacement emblématique en centre-ville et après deux années de fermeture, une institution reprend vie à Bruay-La-Buissière. Au vu des nombreuses réactions sur les réseaux sociaux depuis l'annonce de réouverture, nul doute que cette reprise de commerce était très attendue. Originaire de Douai et Bruaysienne depuis quelques mois, Laëtitia Laurent réalise un rêve en redonnant une âme au Café de la Paix.

Après un BEP, un CAP et un BAC Pro Hôtellerie option Cuisine, la quarantenaire a enchaîné les petits boulots en centre de loisirs, pour des chaînes de restaurants mais aussi pour une auberge posant ainsi ses valises à Strasbourg, en région Parisienne, en Savoie mais aussi dans le Nord de la France. Une formation enrichissante qui révélera une réelle passion pour la cuisine. *"J'ai appris ce beau métier et je me suis forgé une expérience mais je n'ai pas eu l'opportunité de décrocher un contrat fiable à durée indéterminée".*

Un parcours atypique qui l'emmène à Bruay-La-Buissière

Virage à 180 degrés pour Laëtitia ! *"J'étais tellement blasée de ne rien avoir de concret que je me suis inscrite aux concours d'adjoint de sécurité de la Police nationale (ADS) et de guetteur de flotte dans la Marine nationale".* La chance lui sourit enfin, elle décroche les concours et choisit la Police nationale. Après une formation à Sens (Yonne), la jeune femme sera affectée à Douai en 2003 où elle mènera une vie très rythmée aux côtés de son fils Noa. Un accident mettra un terme à cet emploi dans la Police qui n'aura finalement duré qu'un an et demi. *"L'accident m'a contraint à rester à la maison. J'ai retrouvé mon fils que je voyais à peine et la famille s'est agrandie... le déclic d'une maman qui découvre la joie de profiter pleinement de ses enfants".* Huit années plus tard, Laëtitia Laurent va mieux. Beaucoup mieux... Elle reprend une activité aux côtés de son papa à Carvin, au café "Le Narval", aux 3 Brasseurs de Noyelles-Godault mais aussi à l'ADHAP de Douai avec dans le viseur l'ouverture de sa propre affaire. Une petite annonce croisera le regard de Laëtitia en mars 2022 : elle visite le Café de la Paix, tombe sous le charme, demande une contre-visite avec sa sœur Eléonore et signe, réalisant pour le coup un rêve de gosse. *"Je suis ravie de rapprocher ma famille dans le Bruaysis et de rouvrir un café-brasserie qui plus est, un commerce qui tenait chaud au cœur des Bruaysiens".* **Réervations au 07 80 49 23 83**



CANICULE ET INTEMPÉRIES : DES SITUATIONS D'URGENCE

Le Centre Communal d'Action sociale dispose d'un registre d'alerte

Les agents du Centre Communal d'Action Sociale sont toujours mobilisés aux côtés d'Emilie Bommart, adjointe déléguée aux Solidarités et aux Affaires Sociales et de Sergine Wiat, nouvelle directrice du CCAS. Véritable outil de prévention et de lutte contre les conséquences sanitaires d'une canicule, d'un plan grand froid ou même en période de confinement, le registre d'alerte et d'urgence permet aux personnes vulnérables de bénéficier d'une prise de contact régulière et bienveillante. N'hésitez pas à parler de ce dispositif autour de vous ! Munis d'une liste où sont référencés les noms et coordonnées des personnes vulnérables, les agents du CCAS enchaînent les appels à la demande de la municipalité. Les quelques consignes principales sont : boire régulièrement de l'eau et rester au frais, fermer les volets et les fenêtres le jour et les ouvrir la nuit, éviter de sortir aux heures les plus chaudes... Les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile, les adultes reconnus inaptes au travail de 60 ans et plus et les adultes handicapés peuvent bénéficier de ce service.

La démarche est simple et personnelle, elle peut se faire par téléphone auprès du CCAS au 03 21 64 56 13. Prenez soin de vous et de vos proches...

DÉMÉNAGEMENT

Votre CCAS déménage !

Actuellement situé rue Lamendin, le CCAS déménage du 12 au 16 septembre. L'accueil du public s'effectuera dans les bureaux de permanences dans la cour à droite du CCAS du mercredi 14 septembre à 13h30 au vendredi 16 septembre au soir. L'annexe de Labuissière vous accueillera également aux horaires habituels y compris pendant le déménagement. Les services seront opérationnels dès le lundi 19 septembre au matin au sein du bâtiment situé au 93, rue du commandant L'Herminier.

REPAS SPECTACLE

Bientôt les inscriptions !

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale accueillera les Bruaysiennes, les Labuissiéroides, les Bruaysiens et les Labuissiéroides de 65 ans et plus au repas spectacle offert par la municipalité. **Les festivités auront lieu les 5, 6 et 7 novembre prochains au complexe sportif Léo Lagrange.** Un coupon d'inscription vous sera envoyé par courrier et sera à présenter lors de votre inscription qui se déroulera à la salle des fêtes Georges Hurtrel du lundi 10 au vendredi 14 octobre. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Thème 2022

“Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues”

SEMAINE BLEUE

Les seniors à la fête !

La semaine nationale des personnes retraitées et personnes âgées est apparue en 1951. Ce n'est qu'en 1977 que le nom Semaine Bleue sera utilisé. Un nouveau nom et un slogan : “365 jours pour agir, 7 jours pour le dire”. Cet événement annuel met en avant les seniors. Il sensibilise les générations et vise à replacer les retraités et personnes âgées au sein de la société. **Les Villes et les associations ont ainsi l'opportunité de proposer des animations culturelles et ludiques aux personnes de 60 ans et plus.** Du 3 au 8 octobre 2022, la Ville de Bruay-La-Buissière poursuit son engagement au service des seniors avec un programme festif et créatif !

Infos et inscriptions obligatoires (du 19 au 24 septembre) auprès du service Seniors 06 14 42 17 25

Lundi 3 octobre

FORUM ASSOCIATIF. Salle Georges Hurtrel, de 11h à 17h30. Les seniors pourront aller à la rencontre des associations, participer à des activités ludiques et découvrir des ateliers.

Mardi 4 octobre

SORTIE. Visite de la chocolaterie de Beussent le matin, restauration le midi et visite du musée de l'Abeille à Bouin-Plumoisson l'après-midi.

Mercredi 5 octobre

CINÉ-GOÛTER INTERGÉNÉRATIONNEL. Cinéma Les Étoiles, rendez-vous à 13h30. Projection du film “Joyeuse Retraite 2” à 14h30.

Présence du Truck Soliha (Solidaires pour l'Habitat) de 15h à 18h, place Leclerc : découverte des solutions, des aides et accompagnement pour la réalisation des travaux d'adaptation des logements ou de rénovation énergétique.

Jeudi 6 octobre

THÉ DANSANT. Salle Marmottan, de 14h30 à 19h (ouverture des portes à 14h). Animé par l'orchestre Yskras.

Vendredi 7 octobre

CONFÉRENCE “L'INTELLIGENCE DES ARBRES”. Médiathèque Marcel Wacheux, de 10h à 12h. Conférence animée par Nœux Environnement. **APRÈS-MIDI LUDIQUE.** De 15h à 17h.

Samedi 8 octobre

SPECTACLE CABARET “LA FOLLE TOURNÉE”. Espace Culturel Grossemy, à 16h (ouverture des portes à 15h30). Compagnie Crazyprod.



MÉDIATHÈQUE MARCEL WACHEUX

Un été dynamique !

L'équipe de la Médiathèque œuvre toute l'année pour vous proposer animations, expositions, ateliers... Cette année, la période estivale n'a pas été synonyme de repos pour l'équipe de la structure : les ateliers, jeux et sorties ont fait bouger les habitudes.

Sortie au Louvre-Lens

Une première pour la Médiathèque ! Une sortie au Louvre-Lens a été organisée le 22 juillet. Un événement qui a permis à 48 personnes de s'ouvrir aux arts grâce au Réseau d'Écoute d'Aide et d'Appui à la Parentalité qui a financé le projet à hauteur de 80%.

Une sortie encadrée autour du thème de l'Antiquité. Outre la découverte du musée, 4 ateliers ont été préalablement orchestrés par Stéphanie Georges, intervenante en arts plastiques. Au Louvre-Lens, le groupe a bénéficié d'une visite guidée et d'un atelier pendant lequel les parents ont pu accompagner les enfants à la création d'une tête d'empereur en argile.



Au-delà des lignes

Au-delà des Lignes est un projet financé par l'État à hauteur de 80% et de 20% par la Ville. Les ateliers sont menés par la maison de la poésie de Beuvry. Sept dames participent aux séances d'écriture qui pour elles sont un exutoire. Chacune écrit deux nouvelles qui retracent une tranche de leur vie. De jolis textes sont en création et sont gorgés d'émotions ! **Restitution le 6 décembre.**

LA MÉDIATHÈQUE PASSE AU VERT

Des animations ludiques et variées

Les insectes pollinisateurs, domestiques ou sauvages, jouent un rôle écologique et économique majeur pour notre environnement. Le 12 juillet, la médiathèque a répondu à un appel à projet et a bénéficié d'une animation financée par le Département.

Cet atelier mené par l'association Nœux Environnement a accueilli une douzaine de personnes. Un atelier nichoir a également ravi une quinzaine de personnes au mois d'août à la Maison du Parc (Stade-Parc Salengro).



Une offre en continuel développement

Septembre marque la rentrée des événements. Expositions, ateliers poésie animés par Gérard Dhesse, karaokés, ateliers créatifs, rencontres d'auteurs... Un programme toujours plus complet, toujours plus diversifié et ouvert à toutes les tranches d'âges. La Médiathèque favorise les rencontres autour d'événements artistiques ou ludiques. Elle est force de propositions, n'hésitez pas à franchir les portes, il y en a pour tout le monde et pour tous les goûts ! **Programme complet sur www.bruaylabuissiere.fr**

WEEK-END INAUGURAL DE L'HÔTEL DE VILLE

Trois jours pour fêter l'événement !

Vous êtes nombreux à attendre cet événement. **Les 16, 17 et 18 septembre prochains, l'Hôtel de Ville fêtera sa réouverture officielle.** La municipalité a concocté un programme riche et varié pour célébrer ce véritable temps fort. La date n'a pas été choisie au hasard puisqu'elle correspond au week-end des Journées du Patrimoine. Il fallait bien ça pour honorer ce bâtiment unique inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 2009.

Déjà investi depuis le mois de juin par les services de la Ville (Cabinet de monsieur le maire, Techniques, Communication) l'Hôtel de Ville accueille les cérémonies de baptêmes, PACS, mariages et autres noces depuis le 1^{er} juillet. Il s'apprête désormais à ouvrir ses portes le temps d'un week-end et à recevoir son public. **Une renaissance pour les Bruaysiennes et les Bruaysiens** privés de ce lieu emblématique depuis le tragique incendie de juin 2017.

Des festivités hautes en couleurs !

Les festivités débuteront le **vendredi 16 septembre à 20h** esplanade François Mitterrand avec un **concert**. Au programme : **Tribute to Muse, Supermassive** et en deuxième partie **The Voice, 100% best of**. Les plus grands finalistes de l'émission seront présents sur scène ainsi qu'Emma Cerchi gagnante de The Voice Kids 2018. Plus de 3 heures de live ! **Le samedi 17 à 11h aura lieu l'inauguration officielle** en présence des élus. Une plaque inaugurale sera dévoilée à cette occasion. **À 22h, un grand feu d'artifice** illuminera le ciel. **Le samedi 17 et le dimanche 18 de 14h30 à 17h, les portes vous seront ouvertes pour des visites libres** toutefois encadrées si besoin par deux médiateurs culturels de l'Office de Tourisme Béthune-Bruay. Une visite guidée est possible les deux jours à 15h30.

10.07.1925 Acquisition des terrains	13.07.1928 Pose de la 1 ^{ère} pierre	27.10.1930 Installation des services municipaux	27.09.1931 Inauguration	01.09.1944 16 personnes meurent dans les sous-sol sous les balles allemandes	
11.08.1945 Visite du Général De Gaulle	08.06.2017 Incendie	25.11.2020 Pose de la nouvelle charpente	01.2021 Pose du nouveau paratonnerre	02.2021 Livraison des 2 nouvelles cloches	09.2022 Week-end inaugural





USOBL GYMNASTIQUE

Une discipline ouverte à tous

La gymnastique permet d'associer la pratique sportive à la fois au plaisir et à la rigueur. L'USOBL Gymnastique encadre des enfants et des adolescents de 4 à 17 ans selon différentes catégories. La baby gym est réservée aux petits de 4 à 6 ans pour développer leurs capacités motrices, sociales et sensorielles tout en douceur. L'école de gymnastique débute dès 6 ans, elle est réservée à la pratique en loisirs de la primaire au lycée. Chaque fin de saison courant juin, une compétition en interne est organisée devant la famille afin de mettre en avant le travail fourni tout au long de l'année. Il existe également la gymnastique artistique féminine et masculine compétitive à partir de 6 ans. Les entraînements sont ici plus intenses, entre 4h et 6h par semaine contre 2h maximum pour le loisir. Ils donnent lieu à des compétitions départementales, interdépartementales et régionales organisées par la Fédération Française de Gymnastique à laquelle le club est affilié.

Les cotisations démarrent à 80€ par an et par enfant pour la baby gym, elle passe à 110€ en loisir et à 130€ pour la compétition. Les entraînements ont lieu selon les catégories, le mercredi après-midi, le samedi matin et le mardi soir pour l'école de gymnastique féminine en loisir, à la salle d'éducation physique du Stade-Parc. **Infos : usoblgymnastique@yahoo.fr**

SÉJOUR ITINÉRANT À VÉLO

Une belle réussite !

Le séjour organisé par le service des Sports de la Ville pour les enfants de 10 à 16 ans s'est bien déroulé. Les jeunes sportifs sont partis à la découverte du bassin minier. Ils ont pratiqué des activités variées et rafraîchissantes : visite de la maison de l'environnement "Aqua-terra" et kart nautique !



À DÉCOUVRIR !

École de breakdance

Avec l'arrivée du breakdance aux Jeux Olympiques 2024, l'association Aliénés devient une école de breakdance ouverte à tous dès 7 ans. Une discipline à découvrir ! Les cours auront lieu à la salle de sport de l'école Jean Jaurès les mercredis de 14h à 15h30. **Inscriptions au 06 83 34 36 49 - cie.alienes@gmail.com**



BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE



LES CHIFFRES 1/06 > 1/07

253 interventions. **293** mains courantes.**24** rapports. **155** appels.

Ces actions ont donné lieu à 18 interpellations dont 6 pour conduite en état d'ivresse, 3 ivresses publiques et manifestes, 3 pour détention de stupéfiants, pour menaces avec arme en état d'ivresse à l'encontre des policiers municipaux.

137 interventions relatives à des troubles d'ordre public. Une vingtaine pour rixes ou différends, 48 pour tapage, 11 pour des problèmes de salubrité dont 4 pour dépôt de déchets.

5 PV électroniques pour tapages injurieux, diurnes ou nocturnes.

52 interventions relatives à la police routière. 14 contrôles radar donnant lieu à 7 verbalisations. 43 PV électroniques (stationnement et circulation). 3 véhicules mis en fourrière.

7 opérations menées conjointement avec la Police Nationale et 5 avec TADAO.

LES CHIFFRES 1/07 > 1/08

237 interventions. **287** mains courantes.**34** PV et rapports. **169** appels.

27 interpellations dont 12 ivresses publiques, 6 conduites en état d'ivresse, 2 vols, 2 outrages et rébellion, 2 violences conjugales, 1 pour détention de stupéfiants.

163 interventions pour trouble à l'ordre public dont 50 pour tapage.

34 interventions de police routière. 2 contrôles radar donnant lieu à 5 verbalisations. 3 véhicules mis en fourrière. 36 PV électroniques.

3 opérations menées conjointement avec la Police Nationale et 2 avec TADAO.

CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

Un CSU opérationnel

Bruay-La-Buissière est désormais équipée de 100 caméras de vidéoprotection sur l'espace public. Déployées progressivement sur toute la ville, elles sont pilotées via un Centre de Supervision Urbain composé de 3 opérateurs en partenariat avec notre Police Municipale. Le CSU fera l'objet d'amélioration et d'extensions dans les mois à venir.



Les festivités de l'été (concerts, fêtes foraines, feux d'artifice, fêtes champêtres, marchés nocturnes...) ont été sécurisées et n'ont donné lieu à aucun incident.

Au 1^{er} octobre l'effectif va être porté à 14 policiers municipaux.

RESPECT ET SÉCURITÉ

Stationnement des véhicules

Les automobilistes se font de plus en plus nombreux. Si notre municipalité travaille à la création de places de parking, beaucoup stationnent encore sur des zones gênantes voire à risque pour la sécurité des riverains. Des comportements irrespectueux qui engendrent une gêne pour autrui. **Au volant, pensez aux piétons et autres usagers de la route qui doivent circuler en toute sécurité.** Quand vous gardez votre véhicule, prenez soin de le faire sur les places délimitées réservées à cet effet. **Facilitez la vie de tous en respectant des règles simples !**

N° 03 74 31 03 22



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 9 juillet au parrainage de **Kayron**, né le 20 août 2021, fils de M. Bodescot et de Mme Becq. Les protecteurs sont Aurélie Becq et Michel Delannoy.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 9 juillet au parrainage de **Athénaïs**, née le 15 février 2019, fille de Jérémy et Amélie Defonte. Les protecteurs sont Raïssa Madani et Joachim Defonte



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 9 juillet au parrainage de **Flore**, née le 26 février 2021, fille de M. et Mme Dewaghe. Les protecteurs sont Myriam Dewaghe et Maxence Havet.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 9 juillet au parrainage de **Noham**, né le 5 février 2020, fils de M. Beaucourt et de Mme Musin. Les protecteurs sont Lorena Davigny et Jordan Fournier.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 23 juillet au parrainage de **Yüna**, née le 15 novembre 2021, fille de Dimitri Dorange et Laura Durrant. Les protecteurs sont Juliette Brioul et François Chedeau.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 23 juillet au parrainage de **Lilou**, née le 2 juin 2021, fille de Christopher Morvant et de Séverine Flamme. Les protecteurs sont Céline Gruson et Maurice Gruson.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 23 juillet au parrainage de **Lola**, née le 21 septembre 2019, fille de Benjamin Masson et Laury Wolle. Les protecteurs sont Rosane Seys et Julien Delecroix.



Bruno Roussel, adjoint au maire officier de l'État-civil délégué a procédé le 6 août aux parrainages de **Capucine** née le 20 avril 2021, **Chanelle** née le 3 mai 2013 et **Corentin** né le 18 janvier 2008, enfants de Geoffrey Vanbellinghen et Julie Gallet. Les protecteurs sont Sabrina Vanbellinghen et Corentin Vanbellinghen pour Capucine, Dorothée Magnez et Sébastien Vanbellinghen pour Chanelle, Élodie Bouton et Christophe Gallet pour Corentin.



Bruno Roussel, adjoint au maire officier de l'État-civil délégué a procédé le 6 août au parrainage de **Tom** né le 28 septembre 2021, fils d'Élodie Verstraet et de Vincent Lefetz. Les protecteurs sont Justine Verstraet et Éric Lemal.



MARIAGES



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 9 juillet, **Delphine Milin** née le 11 avril 1994 à St-Pol-sur-Ternoise et **Cyril Majda** né le 3 mars 1994 à Bully-Les-Mines.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 9 juillet, **Vanessa Vandeveld** née le 2 juillet 1983 à Béthune et **Léopold Dautremepuis** né le 9 juillet 1979 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 16 juillet, **Laëtitia Osiecki** née le 24 septembre 1990 à Lesquin et **Jean-Baptiste Kotkowiak** né le 2 septembre 1990 à Beuvry.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 16 juillet, **Rebecca Urbain** née le 3 avril 1984 à Béthune et **Nicolas Wallart** né le 23 mars 1982 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 16 juillet, **Pauline Jouy** née le 5 novembre 1996 à Bully-les-Mines et **Mathieu Cordonnier** né le 15 novembre 1993 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 16 juillet, **Alisone Ritaine** née le 24 février 1993 à Auchel et **François Cadart** né le 12 juillet 1991 à Beuvry.



MARIAGES



Ludovic Pajot, maire, a uni par le mariage le 23 juillet, **Nicoletta Sorce** née le 21 janvier 1963 à Naro (Italie) et **Frédéric Tirlemont** né le 25 septembre 1967 à Saint-Omer.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 28 juillet, **Marion Hochin** née le 17 octobre 1991 à Auchel et **Yann Kulczynski** né le 9 juin 1992 à Béthune.



Ludovic Pajot, maire, a uni par le mariage le 30 juillet, **Océane Offroy** née le 20 juillet 1999 à Auchel et **Alan Martiaux** né le 14 avril 1995 à Auchel.



Ludovic Pajot, maire, a uni par le mariage le 30 juillet, **Hugo Verhaeghe** né le 14 septembre 1998 à Roncq et **Ohan Trachez** né le 13 septembre 1998 à Cagnes-sur-Mer.



Sandrine Prud'Homme, maire déléguée de la commune déléguée a uni par le mariage le 30 juillet, **Marie Barbier** née le 14 octobre 1987 à Auchel et **Romain Barbieux** né le 4 octobre 1988 à Croix.



Sandrine Prud'Homme, maire déléguée de la commune déléguée a uni par le mariage le 30 juillet, **Angélique Kubik** née le 1 avril 1986 à Auchel et **Vincent Schareina** né le 6 mars 1984 à Asnières.



Bruno Roussel, adjoint au maire officier de l'État-civil délégué a uni par le mariage le 6 août, **Déborah de Clercq** née le 5 mars 1990 à Béthune et **Amine Metheni** né le 11 mai 1998 à Ksar Hellal (Tunisie).



MARIAGES



Bruno Roussel, adjoint au maire officier de l'État-civil délégué a uni par le mariage le 6 août, **Angélique Offe** née le 17 décembre 1991 à Calais et **David Turostowski** né le 19 décembre 1978 à Lens.



Bruno Roussel, adjoint au maire officier de l'État-civil délégué a uni par le mariage le 6 août, **Ludivine Cato** née le 30 avril 1988 à Beuvry et **Fabien Bourriez** né le 17 novembre 1987 à Beuvry.



NOCES D'OR

Ludovic Pajot, maire de Bruay-La-Buissière, a procédé le 30 juillet à la célébration des noces d'or des époux Duriez-Muszkietta.

Alain Duriez et Angèle Muszkietta se sont unis le 29 juillet 1972 à Houdain.



PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 11 août de **Méloody de Saint Riquier**, née le 1^{er} octobre 2000 à Béthune et de **Quentin Dubrulle**, né le 10 août 1998 à Lens.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 11 août d'**Élisabeth Brécy**, née le 16 janvier 2000 à Béthune et d'**Axelle Thielemans**, née le 19 avril 1995 à Sainte-Catherine.



DÉCÈS *La municipalité s'associe à la tristesse des familles*

Madame Foratier, René Urbain, Georgette Mazurier veuve Delplace, Renée Lagache, Anne-Marie Augait veuve Lepilliet, Nathalie Denis, Paulette Gaube veuve Boulinguez, Geneviève Dehon veuve Katarzynski, Colette Fournier, Alfred Morival, Micheline Lemoine veuve Dthersin, Béatrice Coste ép. Lallement.



NAISSANCES *La municipalité leur souhaite la bienvenue*

Livy Pruvost, Mila Lubin, Romy Delaleau, Maloë Maurice

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers, L'été touche à sa fin... et la rentrée scolaire est déjà passée...

Cet été, comme depuis 2020, nous avons souhaité que la période estivale rime avec animations et festivités. Ainsi, l'été à Bruay-La-Buissière a été rythmé par les marchés nocturnes, par les semaines des enfants, par les fêtes champêtres et plein d'autres animations. Nous n'oublions pas non plus le concert de RIDSA et le feu d'artifice à l'occasion de notre Fête Nationale. Ces événements gratuits participent au bien vivre à Bruay-La-Buissière mais également au rayonnement de notre ville à travers notre territoire. Ainsi, chacune et chacun aura des souvenirs à raconter sur ses vacances.

La période estivale aura été également l'occasion d'intervenir dans nos écoles. En 2022, ce sont plus de 3 millions d'euros qui ont été ou seront investis dans les écoles de notre ville. Cet engagement financier fort de notre équipe municipale démontre l'intérêt que nous portons à nos enfants et plus largement aux générations futures. Afin de garantir à nos enfants de pouvoir apprendre confortablement pendant la période hivernale, la municipalité a procédé au changement de chaudière dans de très nombreuses écoles de notre ville. Ces travaux permettront à terme de contenir la facture énergétique de la commune dans un contexte de forte inflation.

Comme vous, avec stupéfaction, nous avons découvert que la gauche locale avait perdu sa boussole républicaine et qu'elle était devenue le pire de l'extrême-gauche. Au milieu du mois d'août, cette extrême-gauche a lancé une polémique infondée, stérile et dangereuse concernant la procession organisée à La Chapelle Notre Dame de Lourdes aux côtés des Charitables de Labuissière. La commune a pleinement respecté les lois et règlements en vigueur. L'extrême gauche locale a sacrifié notre piscine couverte en la fermant. L'extrême gauche locale a sacrifié notre Église en la fermant. L'extrême gauche locale déteste-t-elle autant notre ville et son histoire pour vouloir voir disparaître l'une des dernières chapelle de notre ville, entrée dans le patrimoine municipal alors que notre ville était dirigée par Serge JANQUIN (Parti Socialiste - parti désormais membre de la coalition d'extrême-gauche NUPES) ? En 2022, notre majorité municipale s'étonne de voir l'extrême gauche locale renier le bilan passé et de vouloir anéantir le patrimoine municipal si durement acquis. La Ville de Bruay-La-Buissière continuera à rénover son patrimoine municipal, quel qu'il soit et n'entend aucunement céder à l'extrême gauche locale qui souhaiterait démanteler notre commune, réduire à néant son patrimoine et ainsi ruiner les Bruaysiennes, Labuissières, Bruaysiens et Labuissiers.

Toujours, nous défendrons notre ville, son histoire, son identité héritée des identités de Labuissière et de Bruay-en-Artois et ses habitants. Nous appelons chaque membre de l'opposition municipale à clarifier sa position. Le groupe de l'opposition municipale semble être divisé avec de nombreux désaccords. Pour preuve, alors que le Président du groupe de l'opposition a traîné notre ville devant les tribunaux affirmant que nous ne leur accordions pas assez de place dans leur tribune, le Tribunal administratif l'a débouté, l'a condamné à verser 800€ à notre ville. Pourtant, depuis des mois l'opposition municipale semble incapable de transmettre la moindre tribune. Voici le "en même temps" de ce groupe de l'opposition municipale ! Les Bruaysiennes, les Labuissières, les Bruaysiens et les Labuissiers ont-ils si peu d'intérêt à leurs yeux ? Quel était leur but en 2020 ? Vous l'aurez compris, nous sommes un groupe majoritaire soudé et déterminé à métamorphoser notre ville, au service de l'intérêt général. Avec vous et pour vous, nous nous battons au quotidien pour faire de Bruay-La-Buissière une ville où il fait bon vivre. Les élus du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE

Marché du Terroir



Bio • Local • Artisanal

2^e et 4^e samedi
de chaque mois

15H30 > 18H
Halle au Fret
place Bodelot

Dimanche 11 septembre à 15h et 17h30 : concert de solidarité de la pianiste Ukrainienne Kateryna Kulykova. Le Temple. Tarif 15 euros. Organisé par Artois Rencontre Travelling.

Réservations 06 88 82 87 55


Dimanche 25 septembre : l'Association Bruaysienne pour la Culture (ABC) organise une **Rando musicale**. Le départ sera donné à 8h30 à la Maison du Parc (Stade-Parc). Le parcours de 6 kilomètres sera jalonné de groupes de musique, de danse et de théâtre ! Tarif 7€ **Renseignements 06 26 84 63 75**

Ville de **BRUAY-LA-BUISSIÈRE**

Info
03 21 64 56 00

BRADERIE DU CENTRE
— Dim. 9 oct 22 —
8h > 18h

Inscriptions jusqu'au 30 septembre
Emplacements occupés avant 8h

Places : 5,00€ la table Tenale - Correspondants et particuliers : 3,10€ la table Tenale

Lundi 5 septembre : reprise des ateliers de l'Association "Couture Création". Ateliers animés par une formatrice expérimentée. Apprentissage ou perfectionnement.

Les lundi, mardi et jeudi, Espace Wallard de 13h30 à 16h30. **Informations sur place ou par téléphone, Mme Hennion 06 70 98 53 50 ou Mme Dellys 06 58 25 82 81**

Dimanche 11 septembre de 8h à 18h : vide-grenier du Conseil Citoyen les Terrasses-Basly. Rues de Boulogne, Victor Hugo et Calais.

Dimanche 11 septembre à 17h : AUNIX présente son spectacle "ELLE" à l'Espace Culturel Grossemy. 19 danseurs, des danses de tous styles : contemporain, classique, modern' jazz, urban street...

Du 17 septembre au 1^{er} octobre : exposition "De Bruacum à Bruay-La-Buissière". Médiathèque Marcel Wacheux.

Dimanche 18 septembre à 15h30 : spectacle patoisant Léon et Gérard. Espace Culturel Grossemy. Organisé par l'ABC.

Vendredi 23 septembre à 18h : remise des prix du concours des maisons fleuries. Salle Marmottan.

Dimanche 2 octobre de 14h à 19h : vide-grenier de la pétanque du Nouveau Monde. Rue Jules Guesde.

Jeudi 8 octobre à 11h : inauguration du 3^e salon régional Généalogie et Histoire locale. Salle des fêtes Marmottan.

Samedi 8 octobre de 14h30 à 19h30 : thé dansant des Musiciens en fête. Salle des fêtes G. Hurtrel.

Samedi 15 octobre : élection Miss Nord/pas-de-Calais, stade couvert Arena de Liévin. Départ à 19h30 place Mitterrand, retour vers 23h. Places limitées. Tarif : 35 € **Infos et inscriptions service Seniors 06 14 42 18 25**

Dimanche 25 septembre : journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives. À 10h, Monument aux morts de Labuissière. À 10h45, Monument aux morts de Bruay-La-Buissière.

RENAISSANCE de l'Hôtel de Ville

16 17 18

SEPTEMBRE 2022

Vendredi 16

Dès 20h : concerts

> Esplanade François Mitterrand
Tribute to Muse, Supermassive
The Voice, 100% best of

Samedi 17

À 11h : inauguration officielle
Dès 22h : grand feu d'artifice

> Place Henri Cadot

Samedi 17 et dimanche 18

Visites

De 14h30 à 17h : visites libres de l'Hôtel de Ville
en présence de 2 médiateurs culturels de
l'Office de Tourisme Béthune-Bruay
À 15h30 : visite guidée